



Le CERDP

Organise

un cycle de CONFÉRENCES D'OUVERTURE 2019/2020 - 2ÈME SEMESTRE

ACCÈS LIBRE A TOUT PUBLIC

Ces conférences sont ouvertes à tout public et auront lieu
un jeudi de chaque mois,
à la Faculté de Droit et Science Politique de Nice
Avenue du Doyen Louis Trotabas (anciennement 7 Av. Robert Schuman),
Villa PASSIFLORES, Amphi BONNECARRERE

PROGRAMME

Date	Thème	Intervenant (e)	Commentaire
23/01/2020 à partir de 17h00	Les proches aidants : aspects de droit public	Jean ROOS Doctorant de droit public et Chargé d'enseignement à la faculté de Droit et Science Politique de Nice	
06/02/2020 à partir de 18h00	La société civile immobilière, stratégie patrimoniale en 2020	Vanessa KALBOUSSI Diplômée notaire, Chargée d'enseignement à la faculté de droit de Nice Stéphane AUFFRET Fiscaliste spécialisé en droit des sociétés	
09/04/2020 à partir de 17h00	Le tirage au sort, égalité ou injustice ?	Caitline KAIGL Doctorante, Université Côte d'azur, membre du Centre d'Etude et de recherches en Droit des Procédures	Ou quels sont les rapports entre droit et hasard ? Procédé égalitaire présent depuis l'Antiquité dans de nombreux domaines, le tirage au sort est aussi perçu comme injuste. Doit-on le conserver ?
14/05/2020 à partir de 17h00	Sujet à déterminer	Béatrice LAPEROU	
11/06/2020 Amphi 201 à partir de 17h00	Sujet à déterminer		

A l'attention de Mesdames et Messieurs les avocats : La participation à ces conférences entre dans le cadre de la formation continue des avocats exigée en vertu de l'article 14-2 de la loi du 31 décembre 1971. Chaque conférence peut être validée pour 2 heures de

A l'attention des doctorants : La participation à ces conférences est validée pour 2 heures de formation.